

L'écho de



1321, chemin Béthanie, Béthanie (Québec) J0K 1S0

2008 - 2009



TÉL. & FAX (450) 548-2713
ANDRÉ BEAUFORT
Propriétaire

MENUISERIE ANDRÉ

ARMOIRES DE CUISINES
VANITE DE SALLES DE BAIN
MEUBLES COMMERCIAUX ET SUR MESURE

WEB: www.tribus.qc.ca/menuiserie
44, DU MARCHÉ, ROXTON FALLS, Qc J0H 1E0



**CANTINE
BAR LAITIER**

Chez Mario

LIVRAISON 7/7: 450-532-4419

1314, rue St-Joseph, Valcourt

**Clinique Vétérinaire
de Valcourt**

Dr. Michelle Marchand, D.M.V.
Médecine et chirurgie
d'animaux de compagnie

5590, Chemin de l'Aéroport
Valcourt, Qué. J0E 2L0 / (450) 532-3501

**Centre de
Jardinage**
Tomates, concombres
arbustes et bien plus...

*Services
Saisonniers*

537, 2e Rang, coin route 241
St-Joachim (Qc) J0E 2G0

450
539.4166

Ouvert 7 jours
en saison



Me Lucie Lavallée

NOTAIRE - CONSEILLÈRE JURIDIQUE - BACHELIÈRE EN DROIT



550 RUE DE L'ÉGLISE
VALCOURT
QUÉBEC J0E 2L0
TÉL.: (450) 532-3040 / FAX: (450) 532-3039 / TÉL.: (450) 548-2833
COURRIER ÉLECTRONIQUE: lavallee@notarius.net

112 RUE STE-MARGUERITE
ROXTON FALLS
QUÉBEC J0H 1E0
TÉL.: (450) 532-3040 / FAX: (450) 532-3039 / TÉL.: (450) 548-2833
COURRIER ÉLECTRONIQUE: lavallee@notarius.net



**Dépanneur
Les Frères Claude
Inc.**

115, rue de l'Église
Roxton Falls
Québec J0H 1E0

depanultra@cooptel.qc.ca

Tél. : (450) 548-2848 Téléc. : (450) 548-2871



QUINCAILLERIE - LOCATION D'OUTILS
COMPTOIR MOULÉE - SURPLUS MANUFACTURE
CENTRE AUTORISÉ Réparation de petits moteurs à gaz

286, rue Notre-Dame
Roxton Falls (Qué.) J0H 1E0

Tél.: (450) 548-2242
Fax: (450) 548-2481



Tél.: (450) 532-2676
FAX: (450) 532-3176

Pièces d'Auto Skibérine Inc.

PIÈCES D'AUTOS USAGÉES
ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES

CHRISTIAN
LAPLANTE, prop.

6294 CH. SKIBÉRINE R.R. 3
VALCOURT, QC J0E 2L0

MARS 2009

VOL. 16 NO. 2

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la directrice générale	2
Fermeture du bureau municipal	3
Séances du Conseil	3
Règlements récemment entrés en vigueur	4
Économisez de l'énergie et contribuez à... ..	5
Radio-Acton	6
Je recycle pour MIRA et pour ma planète	7
L'estime de soi : Un outil pour la réussite académique	7
Extrait de règlement concernant les animaux	8
Pain de partage	10
Pacte rural	10
Projet de Coopérative de solidarité de santé dans la MRC d'Acton AEC	11
Collecte des gros rebuts	12
Hiver et collecte des matières organiques (bac brun)	13
Un cri du cœur	14
Qu'est-ce que La Clé sur la Porte ?	15
Résumé des activités policières	16
Béthanie représentée fièrement	18
Appel à toute la population de Béthanie	19
Activités passées	20
Activités à venir	21
Gâteau aux fruits du souper romantique	22
Fudge à la Toblerone	22
Juste pour rire un peu	23
Le coin des petits	24
Dessin à colorier	25
Le coin des grands	26
Solutions des jeux précédents	27
Bottin des organismes de la municipalité	28

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Pour débiter, j'aimerais souhaiter à tous les lecteurs une très bonne année 2009. Que cette année vous apporte santé, bonheur et prospérité.

L'hiver qui s'achève ENFIN !!! Malheureusement pour les amoureux de l'hiver mais heureusement pour les personnes qui, comme moi, détestons l'hiver...

Le printemps arrive à grands pas, bientôt nous entendrons les gazouillis des oiseaux, les arbres bourgeonneront et nous pourrons enlever quelques couches de vêtements. Espérant que Dame Nature nous réserve de la belle température. Attention ! En avril on ne se découvre pas d'un fil !

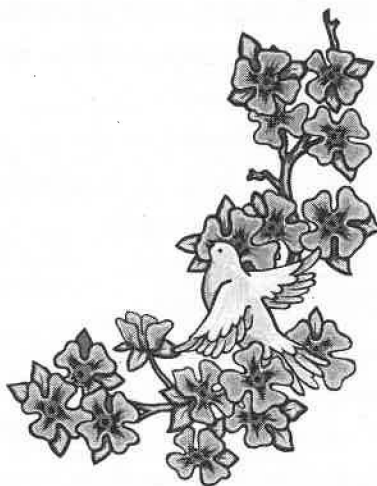
Je vous présente donc l'édition du printemps avec, comme à l'habitude, une multitude d'informations.

J'invite toutes les personnes intéressées à participer à la rédaction du journal. Faites parvenir vos textes par courriel à bethanie@cooptel.qc.ca ou apportez-les directement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Bon printemps !

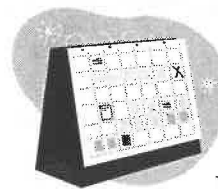


*Heidi Bédard, g.m.a.,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière*



FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre en note que le bureau municipal **sera fermé** pour les journées suivantes :



Jeudi le 9 avril
Lundi le 13 avril
Mercredi 6 mai
Jeudi le 7 mai
Lundi le 18 mai

N.B. : Il y aura deux journées supplémentaires qui s'ajouteront au mois d'avril mais les dates sont encore inconnues.

SÉANCES DU CONSEIL

Voici les dates des prochaines séances régulières du Conseil municipal :



- Lundi le 2 mars 2009 à 20 heures
- Lundi le 6 avril 2009 à 20 heures
- Lundi le 4 mai 2009 à 20 heures

CFID
103,7 FM
Radio
Acton
www.radio-acton.com
La Radio qui vous rassemble!

**Découvrez notre
nouvelle
programmation!!!**

RÈGLEMENTS RÉCEMMENT ENTRÉS EN VIGUEUR



- Règlement numéro 181-08 modifiant le règlement de zonage numéro 123-02 (zone 301, ancienne église)
- Règlement numéro 182-08 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2009 et les conditions de perceptions
- Règlement numéro 183-08 modifiant le règlement concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité
- Règlement numéro 184-08 modifiant le règlement concernant la collecte sélective des matières recyclables dans les limites de la municipalité
- Règlement numéro 185-08 abrogeant le règlement numéro 170-07 et modifiant le règlement 132-03 sur les sessions du Conseil (Modifie l'ordre du jour)
- Règlement numéro G-100 décrétant:
 - les nuisances;
 - le stationnement;
 - la circulation;
 - les sentiers multifonctionnels et voies cyclables;
 - les commerces;
 - la vente d'imprimés ou d'objets érotiques;
 - les jeux électroniques et les salles de jeux électroniques;
 - les animaux;
 - l'allumage de feux en plein air;

Tous les règlements municipaux sont disponibles pour consultation au bureau municipal aux jours et aux heures d'ouverture.

De plus, afin de vous tenir au courant des sujets traités au Conseil et connaître tous les avis publics, vous pouvez les consulter dès maintenant sur le tableau désigné à cette fin près de l'entrée du bureau municipal, à l'extérieur de la bâtisse.

ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE ET CONTRIBUEZ À... L'ACQUISITION D'UN AMPLIFICATEUR ET D'UN MICRO POUR LA SALLE COMMUNAUTAIRE



Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec pour le *Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER*, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Le *Diagnostic* est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie.

La nouvelle campagne régionale et communautaire, qui se déploiera à travers le Québec au cours des trois prochaines années, vient d'être lancée en **Montérégie**

Comment participer ?

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire ait été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Il reste encore 71 clients potentiels qui n'ont pas encore complété le formulaire. Plus il y a de rapports émis, plus le montant sera élevé. À **Béthanie**, on estime pouvoir convaincre au moins le tiers de nos clients admissibles*. Si l'on réussit, un montant variant de 682 \$ à 795 \$ sera disponible pour notre projet. Mais rien ne nous empêche de viser plus haut ! Le conseil a décidé d'utiliser ce montant pour l'acquisition d'un amplificateur et d'un micro pour la salle communautaire.

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez dès maintenant remplir votre questionnaire en ligne (www.courantcollectif.com). Sinon, Hydro-Québec vous en postera (ou aura posté) un exemplaire. Gardez-le précieusement pour pouvoir le remplir dès que vous en aurez le temps. Si vous éprouvez des difficultés, Veuillez contacter Heidi Bédard au bureau de la municipalité, au 450-548-2826. En tout temps, vous pouvez aussi appeler le 1 800 ENERGIE pour obtenir des renseignements sur le questionnaire et la campagne.

Vous avez déjà rempli le questionnaire ? Vous pouvez aussi contribuer en encourageant vos amis, vos parents et vos voisins à le faire. Pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement.

On compte sur vous!

Suivez le courant collectif.

LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS.

* Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence concernée.

RADIO-ACTON



Suite aux démarches entreprises par Radio-Acton inc. pour l'augmentation de puissance, nous sommes heureux de vous informer l'acceptation du CRTC, Industrie Canada et autres instances concernées par ce projet.

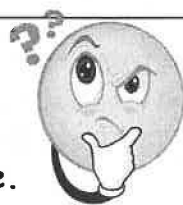
Cela signifie que nous augmenterons notre puissance et vous pourrez nous écouter à la maison ou au travail à Béthanie. Nous vous informerons de la date prévue de ce changement au cours du printemps.

Nous désirons remercier très sincèrement les municipalités, organismes, auditeurs et auditrices nous ayant soutenu lors de nos démarches, plus précisément la SADC de la région d'Acton, de la MRC d'Acton via le Pacte Rural et la CRÉ Montérégie Est.

Merci de nous écouter!

Qui suis-je ?

1. Je crée de l'oxygène
2. Je fournis des fruits
3. En me coupant en deux, tu peux savoir mon âge.



JE RECYCLE POUR MIRA ET POUR MA PLANÈTE

Je récupère pour Mira car ça m'touche



La Municipalité de Béthanie se joint à la fondation Mira.

Des milliers de cartouches d'imprimantes et de téléphones cellulaires sont jetés au rebut chaque année.

C'est pourquoi la Municipalité a installé une boîte de cueillette de cartouches d'imprimante et de cellulaires dans l'entrée du bureau municipal.

Nous vous encourageons donc à venir les déposer aux heures d'ouverture du bureau.

Leur récupération permet non seulement à MIRA d'obtenir des fonds pour continuer sa grande œuvre mais aussi de préserver notre planète.

L'ESTIME DE SOI : UN OUTIL POUR LA RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Votre enfant :
Bouge constamment;
A des difficultés à observer les consignes et à socialiser ?
La période des devoirs est ardue ?

Cette conférence sera présentée par le neuropsychologue Dave Ellemberg. Celui-ci présentera sa définition des différents troubles d'apprentissage, comme la dyslexie et le déficit de l'attention, et en décrira les conséquences sur la réussite académique et l'estime de soi.

Où et quand :
Le mercredi 08 avril prochain, à l'auditorium de la polyvalente Hyacinthe Delorme
2700, rue T.D. Bouchard
Saint-Hyacinthe

De 18h00 à 19h00, venez rencontrez des membres de l'AQETA et du comité EHDAA vous informer et répondre à vos questions. Début de la conférence à 19h00.

Pour information : Michel H. Organisateur
conference-ta@hotmail.com

EXTRAIT DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX



Suite à de nombreuses plaintes concernant les chiens, nous désirons informer la population de ce qui suit :

Selon certains articles du règlement général G-100 :

Article 225 Le fait pour un gardien de ne pas fournir à l'animal sous sa garde la nourriture, l'eau, l'abri et les soins nécessaires et appropriés à son espèce et à son âge constitue une infraction passible des peines prévues au présent règlement.

Présence

Article 226 Le fait de laisser un chien seul sans la présence d'un gardien ou de soins appropriés pour une période de plus de vingt-quatre (24) heures constitue une infraction et son gardien est passible des peines prévues au présent règlement.

Salubrité

Article 227 Constitue une infraction le fait de négliger de nettoyer de façon régulière les excréments sur sa propriété et de ne pas maintenir les lieux dans un état de salubrité adéquate.

Abri extérieur

Article 228 Le gardien d'un animal gardé à l'extérieur doit lui fournir un abri approprié à son espèce et à la température. L'abri doit rencontrer les normes minimales suivantes :

- 1° il ne doit pas être situé dans un endroit trop ensoleillé ni être trop exposé au vent, à la neige ou à la pluie;
- 2° il doit être étanche et être isolé du sol, et être construit d'un matériel isolant.

Longe

Article 229 La longe d'un animal attaché à l'extérieur doit avoir une longueur appropriée de manière à ne pas excéder les limites du terrain sur lequel il se trouve.

Excréments

Article 237 Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée salie par les dépôts de matière fécale laissés par un animal dont il est le gardien et doit en disposer d'une manière hygiénique. À cette fin le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire. Cette disposition ne s'applique pas au chien guide ou d'assistance.

Animal errant

Article 238 Toute personne qui trouve un animal errant doit le signaler immédiatement ou le remettre sans délai à la personne responsable de l'application du présent règlement.

Un animal errant constitue une nuisance et son gardien est passible des peines prévues au présent règlement.

Licence

Article 253 Sous réserve de l'article 218, nul gardien ne peut posséder ou garder un chien à l'intérieur des limites de la municipalité pour une période de plus de quinze (15) jours sans s'être procuré une licence auprès du responsable de l'application du présent règlement conformément à la présente section.

La licence n'est toutefois pas requise pour les chiots âgés de moins de trois (3) mois.

Le règlement complet est disponible, pour consultation, au bureau municipal

PAIN DE PARTAGE 2009



Nous désirons vous informer que la distribution du pain de partage aura lieu vendredi le 13 mars et samedi le 14 mars prochain. Comme depuis quelques années déjà, des bénévoles feront du porte-à-porte afin de vous vendre du pain de partage.

PACTE RURAL

Saviez-vous que votre municipalité est membre du Pacte rural ?

Le Pacte rural est un outil qu'ont les municipalités afin d'aider financièrement des projets élaborés par les résidents. Ces projets doivent améliorer la qualité de vie au village et contribuer à son développement.

Même si les sommes disponibles ne sont pas élevées, le Pacte rural a par le passé aidé à mettre en place un service de premiers répondants dans le sud de la MRC. Le Pacte a aussi donné de l'argent pour la construction d'équipement sportif et de loisir.

Les organismes qui présentent une demande au programme peuvent être très différents les uns des autres. Certains projets peuvent avoir comme mission de mettre en valeur l'histoire ou la culture, alors que d'autres citoyens peuvent se regrouper pour offrir de nouveaux services ou activités aux résidents. Vous avez le droit de faire preuve d'imagination pour faire "bouger" votre communauté.

Si vous avez des idées de projets, vous devez entrer en contact avec le bureau municipal afin d'obtenir plus d'information ainsi que le formulaire à remplir. Ce sont les élus municipaux qui prendront connaissance et sélectionneront les projets à financer.

Nous attendons vos suggestions

Daniel Leclerc
CLD de la région d'Acton

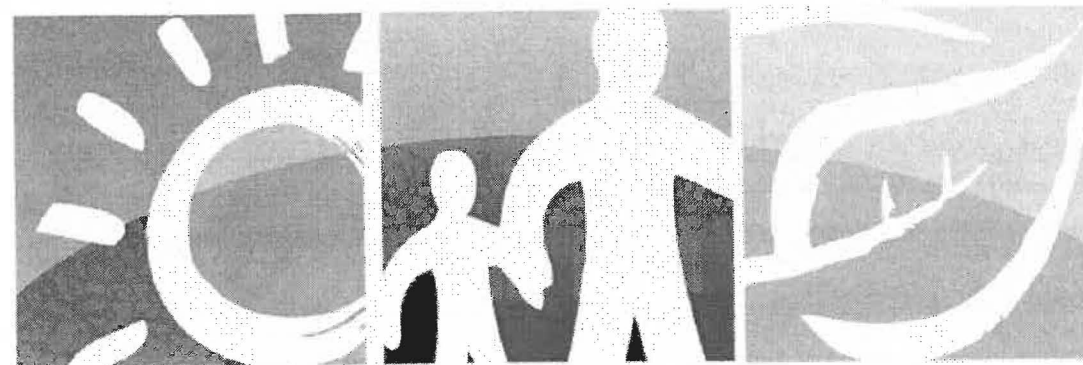
PROJET DE COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ DANS LA MRC D'ACTON AEC

Des intervenants des milieux économiques, politiques et de la santé, avec des citoyens, ont obtenu les statuts de constitution pour le démarrage de la Coopérative de solidarité de santé de la MRC d'Acton AEC

Une coopérative de santé est un partenariat entre des citoyens et des médecins afin de gérer une clinique de santé. Ainsi, les médecins d'une coopérative de santé sont rémunérés par la Régie de l'assurance maladie du Québec et l'administration de la clinique (gestion des locaux, des employés, etc.) est prise en charge par la coopérative qui est dirigée par un conseil d'administration formé de membres de la coopérative. La coopérative de santé est un outil pour maintenir en place des médecins, recruter de nouveaux médecins et développer de nouveaux services pour la population. En Montérégie, plusieurs coopératives sont déjà en opération, et d'autres projets sont en cours de développement. Afin de devenir membres de la coopérative de santé, les citoyens doivent se procurer une part de qualification de 10 \$ (remboursable lors du départ de la coopérative) et payer une cotisation annuelle de 75 \$. Ces sommes ne servent en aucun cas à rémunérer les médecins, mais plutôt à assumer une partie des frais de gestion de la clinique et à favoriser le développement de nouveaux services.

Si vous avez à cœur le maintien d'un service de santé adéquat, si vous voulez avoir la chance de recruter des médecins, de préparer la relève, votre participation est nécessaire.

Des formulaires d'adhésion sont disponibles au bureau municipal. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous au 450-548-2826



COLLECTE DES GROS REBUTS



La **municipalité de Béthanie** désire informer sa population que la collecte printanière des gros rebuts aura lieu le **mardi 21 avril** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à compter de **7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée en bordure de la rue**.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

HIVER ET COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES (BAC BRUN)

En hiver, la collecte des matières organiques par le biais du bac brun est effectuée à chaque mois, et ce, jusqu'au début avril. Pour éviter que vos matières restent coincées dans le bac en raison du gel, nous vous recommandons fortement de **tapisser le fond de votre bac de plusieurs épaisseurs de papier journal**. Vous pouvez également **placer dans votre bac un sac de papier conçu pour la collecte des feuilles mortes** et y déposer vos matières organiques. Ces sacs, d'une capacité de 60 à 80 litres, sont vendus dans la majorité des quincailleries et permettent de conserver votre bac propre durant la période hivernale, tout en évitant que les matières ne collent aux parois, sous l'effet du gel et du dégel.

« Je profite de l'occasion pour souligner que nous avons recueilli, en 2008, quelques 10 237 tonnes de matières organiques, et ce, grâce à votre participation soutenue. Nous vous encourageons donc à continuer puisqu'encore cette année, nous avons dépassé l'objectif gouvernemental de 60 % de mise en valeur pour les matières organiques. », d'énoncer fièrement M. Alain Joubert, président de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.

Les quantités et la qualité des matières organiques collectées à ce jour confirment que la population participe bien et selon les règles à cette collecte. Pour continuer dans ce sens, il est important de faire quelques rappels. N'oublions pas que les mauvaises pratiques entraînent des coûts de gestion supplémentaires, notamment aux centres de tri et de compostage.

- **Aucun sac de plastique ne doit être déposé dans le bac brun même s'ils portent la mention biodégradable ou compostable. Ceux-ci ne sont pas acceptés par le centre de compostage, même s'ils sont vendus avec des équipements identifiés aux fins de récupération des matières compostables;**
- **Les matières recyclables telles que les contenants de verre, de plastique et de métal ne doivent pas se retrouver dans le bac brun, mais plutôt dans le bac vert de recyclage;**
- **Les animaux morts ne doivent en aucun temps, être placés dans le bac brun.**

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au **450 774-2350** ou votre municipalité.

UN CRI DU COEUR

Le temps passe, l'hiver aussi puisque la page du calendrier affiche le mois de février. Quelques dates importantes sont entourées :

Le 14, la St-Valentin, fête des amoureux...

Le 18, l'anniversaire de mon fils Fred (36 ans déjà)

Le 25, le mercredi des Cendres...

Mois du cœur, mois des câlins, le mois de février est aussi choisi pour le début de la campagne de sensibilisation à la prévention du suicide. « Soyez branchés à la vie » répèteront les messages des médias de l'information. Cependant, la détresse ne se manifeste pas seulement en février.

J'ai lu « Ne meurs pas! » le dernier ouvrage écrit par Madame André Quiviger chez Baillard. Elle lance un message d'espoir aux personnes déprimées et à leur entourage. Depuis 12 ans, cette dame bénévole répond aux appels téléphoniques à Suicide-Action Montréal. D'après son expérience, la personne en détresse qui a des pensées suicidaires veut d'abord et avant tout apaiser sa grande souffrance. Elle partage son expérience dans son livre et dans des conférences.

Elle remarque que les gens déprimés s'isolent et souffrent en silence. La peur des préjugés les empêche de demander de l'aide. Cependant, comme la vie est forte, elle déclare que toutes les personnes possèdent une étincelle de vie. Les personnes bénévoles de Suicide-Action sont habilitées à repérer cette étincelle de vie, un petit tremplin d'espoir pour apporter l'aide nécessaire afin que la personne retrouve son équilibre.

Moi, j'ai bien confiance à la solidarité des réseaux humains comme support : famille, amis, voisins. Comme personne n'est à l'abri de la dépression, si la morosité, l'anxiété, le mal de vivre vous accable ou si la santé mentale d'un de vos proches vous chicotte n'hésitez pas à vous tourner vers votre réseau, à en parler et à demander de l'aide.

Huguette Desmarais

Voici quelques numéros à conserver en cas d'urgence :

450-546-2572 au CLSC de la MRC d'Acton

450-774-6952 Contact Richelieu Yamaska, un centre d'aide situé à St-Hyacinthe

1-866-277-3553 ou 1-866-Appelle

un numéro sans frais pour de l'aide partout au Québec

QU'EST-CE QUE LA CLÉ SUR LA PORTE?

La Clé sur la porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. L'organisme dessert la MRC Vallée-du-Richelieu, la MRC des Maskoutains et la MRC d'Acton.

Qu'elles soient verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles, toutes les formes de violence blessent et laissent des séquelles. Pour sortir de ces relations et reprendre le contrôle sur leur vie, les femmes ont besoin d'aide concrète et de soutien.

À La Clé sur la porte, les femmes trouvent une oreille attentive à toute heure du jour ou de la nuit. Des intervenantes sont là, en personne ou au téléphone pour les écouter, les informer de leurs droits ou des ressources disponibles, et les référer au besoin. Elles sont soutenues et accompagnées dans leurs démarches, qu'elles soient médicales, juridiques ou économiques.

Des intervenantes jeunes sont aussi présentes pour accueillir les jeunes et soutenir les mères dans leur rôle parental.

La violence conjugale est le crime le plus répandu. Environ 300 000 femmes chaque année au Québec en sont victimes et une cinquantaine en mourront. Les femmes qui en sont victimes proviennent de tous les milieux sociaux. Elles peuvent être analphabètes ou bachelères, riches ou pauvres, adolescentes ou très âgées.

À La Clé sur la porte, nous hébergeons environ 150 femmes et autant d'enfants chaque année, pour des séjours variant de quelques jours à quelques mois.

Tous nos services sont gratuits, anonymes et confidentiels. Ils sont disponibles en tout temps.

Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter. Nous acceptons les frais d'appel.

La Clé sur la porte 450-774-1843



RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS POLICIÈRES

Saviez-vous que?

À partir de quel âge mon enfant peut-il monter sur la banquette arrière d'un véhicule?

Si votre enfant mesure 63 cm en position assise (soit des fesses au sommet du crâne), il peut monter sur la banquette arrière du véhicule sans siège d'appoint et porter la ceinture de sécurité.

Je désire me procurer un siège d'enfant sécuritaire. Quels sont les éléments à vérifier?

Vous devez vérifier plusieurs choses, entre autres la date de fabrication du siège, l'étiquette de conformité et l'état général du siège.

Quand puis-je retourner le siège de mon enfant face vers l'avant?

Votre enfant doit pouvoir se tenir debout seul sans appui (généralement vers 12 mois). Cette étape est importante : c'est le signe que le tonus musculaire de votre tout-petit est assez fort pour absorber le choc d'un impact.

À partir de quel âge mon enfant peut-il prendre place sur la banquette avant d'un véhicule?

Vous devez vérifier dans le guide du fabricant de votre véhicule, dû au déploiement du coussin gonflable

Quel âge dois-je avoir pour conduire un VTT?

Au Québec, l'âge minimum pour conduire une moto quad est de 16 ans. Toutefois, si vous avez moins de 18 ans, vous devez suivre un cours afin d'obtenir un certificat attestant que vous avez les connaissances et les aptitudes pour conduire un tel véhicule. Pour plus de détails sur ce cours, visitez le site de la Fédération québécoise des clubs de quads

Quelles sont les pièces d'équipement obligatoires sur un VTT?

Tout véhicule hors route doit être muni de l'équipement suivant, lequel doit être conforme aux normes réglementaires :

- un phare blanc à l'avant
- un feu de position rouge à l'arrière
- un feu de freinage rouge à l'arrière
- un rétroviseur solidement fixé au côté gauche du véhicule
- un système d'échappement
- un système de freinage
- un cinémomètre (compteur de vitesse)
- tout autre équipement déterminé par le règlement

Le feu de freinage rouge à l'arrière, le rétroviseur ainsi que le cinémomètre ne sont obligatoires que sur les véhicules construits après le 1er janvier 1998

Puis-je teinter les vitres de ma voiture?

Vous pouvez apposer une pellicule assombrissante sur les vitres de chaque côté du conducteur à la condition qu'elle laisse passer 70 % de la lumière. La norme de 70 % ne s'applique pas aux vitres arrières latérales ni à la lunette arrière. La matière utilisée ne doit pas avoir la propriété d'un miroir.

Puis-je teinter mes phares ou mes réflecteurs en bleu?

Non. La couleur des phares et des réflecteurs est réglementée par le Code de la sécurité routière (article 215)

Puis-je installer un néon sous ma voiture? Autour de ma plaque d'immatriculation?

Oui. L'installation de lumières supplémentaires est permise, pour autant que celles-ci ne clignotent et ne pivotent pas. Vous pouvez également en installer autour de la plaque d'immatriculation à condition que le nom de la province ne soit pas caché.

(Volet criminalité)

- Dans la nuit du 14 décembre dernier dans la municipalité d'Upton, une personne a fait l'objet d'une arrestation pour conduite avec des capacités affaiblies. La personne a été conduite au poste de la Sûreté du Québec où elle a subi un test d'ivressomètre.

- Dans la nuit du 14 décembre dernier dans la municipalité de St-Théodore, les policiers du poste de la MRC d'Acton ont répondu à un appel pour un accident avec blessé. Sur place, les policiers ont procédé à l'arrestation d'une personne pour conduite avec des capacités affaiblies, une prise de sang a été nécessaire pour déterminer le taux d'alcoolémie.

(Volet sécurité routière)

- Au cours des premières semaines de décembre, les policiers du poste de la MRC d'Acton sont intervenus à plusieurs reprises pour des accidents de la route avec des chevreuils. En cette période de l'année, ces accidents sont plus fréquents, nous vous invitons à être vigilants dans vos déplacements.

Si vous détenez de l'information en rapport avec un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Info-Crime Québec, au 1- 800-711-1800

ou sur le site Internet www.infocrime.org

Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner. Appelez sans tarder.

BÉTHANIE REPRÉSENTÉE FIÈREMENT



C'est avec joie et fierté que la sportive Annick Côté ira représenter le Canada dans un tournoi de hockey féminin en Europe. Ce tournoi se déroulera du 25 février au 8 mars prochain dans trois pays différents. Elle aura la chance de performer en France, en Suisse et en Allemagne.

Dans le cadre d'une levée de fonds afin de financer son projet, le tirage d'un vélo d'une valeur de 400 \$, ainsi que d'un certificat cadeau au Brandy Creek de 50 \$ a été effectué le 2 décembre dernier, sous la supervision de la directrice générale de la municipalité. L'heureuse gagnante du vélo est Madame Danielle Brin de Béthanie et la gagnante du certificat cadeau est Madame Marie-Ève Bouchard de Valcourt.

Félicitations aux gagnantes et bonne chance à Annick.

APPEL À TOUTE LA POPULATION DE BÉTHANIE

Je m'appelle Jonathan Brin, je crois que plusieurs d'entre vous me connaissez. Cette année, je me lance un grand défi, celui de participer au Cyclo-Défi qui constitue à faire Montréal-Québec à vélo pour amasser des fonds pour l'hôpital juif de Montréal contre le cancer.

Si je veux avoir le privilège de faire ce trajet, je dois amasser 2500 \$ pour la cause. Un petit don de chacun pour contribuer au développement et à la recherche contre le cancer peut faire une grande différence dans la vie de plusieurs. Les statistiques y sont.

Au Canada, on estime à 145 500 le nombre de nouveaux cas de cancer et à 68 300 le nombre de décès attribuables au cancer en 2009.

- En moyenne, chaque semaine, 2 798 Canadiens et Canadiennes recevront un diagnostic de cancer;
- En moyenne, chaque semaine, 1 313 Canadiens et Canadiennes mourront des suites de la maladie;
- Un homme sur deux et une femme sur trois sont concernés;
- La fréquence du cancer a été multipliée par 4 en 10 ans chez les femmes de 35 à 45 ans;
- L'incidence du cancer a doublé entre 1980 et 2005, mais le risque de mortalité a diminué de 25 % ET ÇA, GRÂCE À L'ARGENT AMASSER AUX COURS DES NOMBREUSES ANNÉES POUR LA RECHERCHE.

Alors, dites-vous que tôt ou tard, une personne de votre entourage, c'est-à-dire, un frère, une sœur, un ami ou un parent va avoir besoin de bons appareils sophistiqués. Les fonds que j'amasse sont pour cette cause. Alors je demande à tous de m'encourager et de m'appeler soit pour des dons ou pour des informations. Les dons de plus de 10 \$ sont déductibles d'impôts. Pour me rejoindre à la maison : 450-548-2589 ou sur mon cellulaire au : 450-548-2584.

Un gros merci de votre compréhension et de votre encouragement pour cette cause.

Jonathan Brin

ACTIVITÉS PASSÉES

Tournoi de hockey

Encore cette année, Dame Nature nous a joué un tour et nous a envoyé cette fois-ci de la pluie pour nous compliquer la tâche d'offrir un tournoi à la hauteur. Grâce aux bénévoles, 10 équipes ont pu se confronter sur la glace et avoir une superbe fin de semaine.

Les gagnants cette année sont :

Dans la classe amicale : Jacques Tétreault
Dans la classe compétitive : Miguel Maurice

Les finalistes sont :

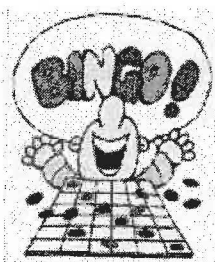
Dans la classe amicale : Simon Côté
Dans la classe compétitive : Jonathan Brin

Encore merci à toutes les équipes d'avoir participé.



ACTIVITÉS À VENIR

Bingo



Les bingos ont toujours lieu les deuxièmes samedis de chaque mois à 19 heures. Voici les prochaines dates :

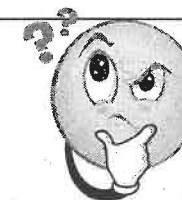
14 mars
11 avril
16 mai (exceptionnellement)

Lors du bingo de Pâques, il y aura des tours spéciaux de jambon et prix de présence.

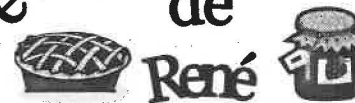
Bienvenue à tous !

Qui suis-je ?

1. Beaucoup de personnes me parlent
2. Je suis toujours dans des spectacles
3. Tu peux me traîner ou me mettre sur un pied.



Les Trouvailles de René



**Spéciaux chaque
1^{ère} fin de semaine
du mois**

1321, Chemin Béthanie
Béthanie (Québec) JOH 1E0
Téléphone : (450) 548-2944
Résidence : (450) 548-2860

Vêtements usagés, bibelots, confitures de la « Petite Ferme », tartes & pâtés de Angela Bernier, œufs frais de la Ferme, petits meubles et plusieurs autres découvertes.

Nouvel horaire pour la saison hivernale :
samedi et dimanche
de 9 heures à 16 heures

Les dons de vêtements et meubles sont appréciés.

Des Hommes qui s'organisent

La Petite Ferme
de l'Auberge



La Petite Ferme fête son 7^{ième} anniversaire.

Fondée le 26 octobre 2001, La Petite Ferme de l'Auberge poursuit une mission : aider des hommes qui sont aux prises avec certaines difficultés telles : boisson, drogue, santé émotive et santé mentale. La Petite Ferme héberge 14 résidents. Pour financer son hébergement, elle a mis sur pied une petite confiserie où sont cuisinés les confitures et coulis « la Petite Ferme ». Ces produits alimentaires sont distribués dans les épiceries et fruiteries de la région.

Les cuisines de la Petite Ferme sont situées au Centre Communautaire de Béthanie. La Petite Ferme est une œuvre humanitaire à but non lucratif gérée par un conseil d'administration de 7 personnes; 42 personnes sont membres. (450) 548-2736

GÂTEAU AUX FRUITS DU SOUPER ROMANTIQUE

Gâteau

2 tasses de farine
1 ½ tasse de sucre
3 c. à thé de soda
2 œufs
28 onces de salade de fruit avec le jus

Mélanger le tout et cuire à 325°F dans un moule 9 x 12 pendant 1 heure. Laisser refroidir avant de mettre la garniture.

Garniture

1 boîte de lait condensé Carnation
¾ de tasse de beurre ou margarine
1 ½ à 2 tasses de cassonade
Vanille au goût

Chauffer à feu moyen, brasser jusqu'à ce que vous puissiez faire une séparation du liquide à l'aide d'une cuillère dans le fond du chaudron. Étendre sur le gâteau refroidi et laisser reposer.

Bon appétit !!! À toutes les dents sucrées...

FUDGE À LA TOBLERONE

1/3 de tasse de sucre
1 /2 tasse de beurre
¾ de tasse de lait évaporé Carnation
1 tablette (400 g) de chocolat Toblerone en morceaux

- Tapisser un moule carré de 8 po. de papier parchemin en laissant dépasser le papier de chaque côté; réserver.
- Placer le sucre, le beurre et le lait évaporé dans une casserole à fond épais.
- Porter à ébullition à feu moyen en remuant constamment. Retirer du feu.
- Ajouter le chocolat; brasser jusqu'à ce qu'il soit fondu.
- Verser la préparation dans le moule. Réfrigérer 3 heures ou jusqu'à fermeté.

Impossible d'y résister !!!

JUSTE POUR RIRE UN PEU

Le restaurant

Un riche homme d'affaires vient de terminer son repas dans un grand restaurant, étant à prendre son digestif, la serveuse s'approche de lui et lui demande d'un air pincé : « Comment Monsieur a-t-il trouvé son steak ? ».

Il l'a regardé d'un air supérieur et lui dit « Baptême en tassant mes patates ! ».



Les différences

Quelle différence y a-t-il entre une femme et une maîtresse ? 40 livres

Quelle différence y a-t-il entre un homme et un amant ? 40 minutes

Comment diminuer le stress

Je vous passe ce message parce que ça a vraiment marché pour moi, et qu'on peut tous profiter d'un peu plus de calme dans nos vies, non ?

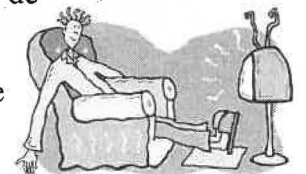


En suivant un simple conseil entendu à la télé hier, j'ai finalement trouvé la paix intérieure.

Le gars parlait du dommage fait à notre santé par le stress dans nos vies. Dr Phil disait : « La façon d'atteindre la paix intérieure est de finir les choses que l'on a commencées et jamais finies. »

Alors ce matin, j'ai regardé dans la maison et vu toutes les choses que j'avais commencées sans les finir. Alors sans hésiter, j'ai fini une bouteille de Grand Marnier, une bouteille de crème de menthe, une bouteille d'Irish cream, une bouteille de gros gin, une boîte de Whippet, le restant d'une vieille prescription de Prozac, un restant de gâteau au fromage, quelques chips BBQ et une boîte de chocolats.....

Chouzzavez pas d'idée comment ch'file ben !!! Passez le message à vos amis qui ont besoin de paix intérieure !

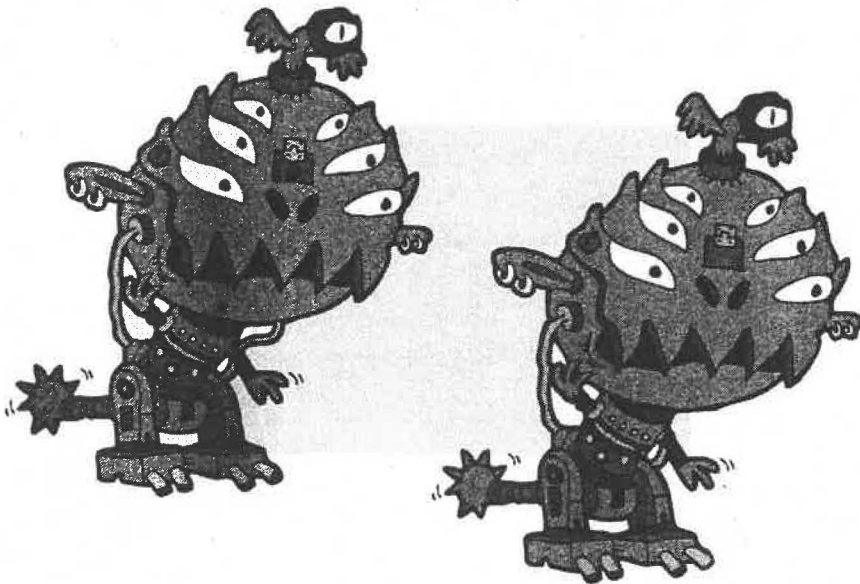


LE COIN DES PETITS

Quelle image revient le plus souvent?



Trouve les 5 différences.



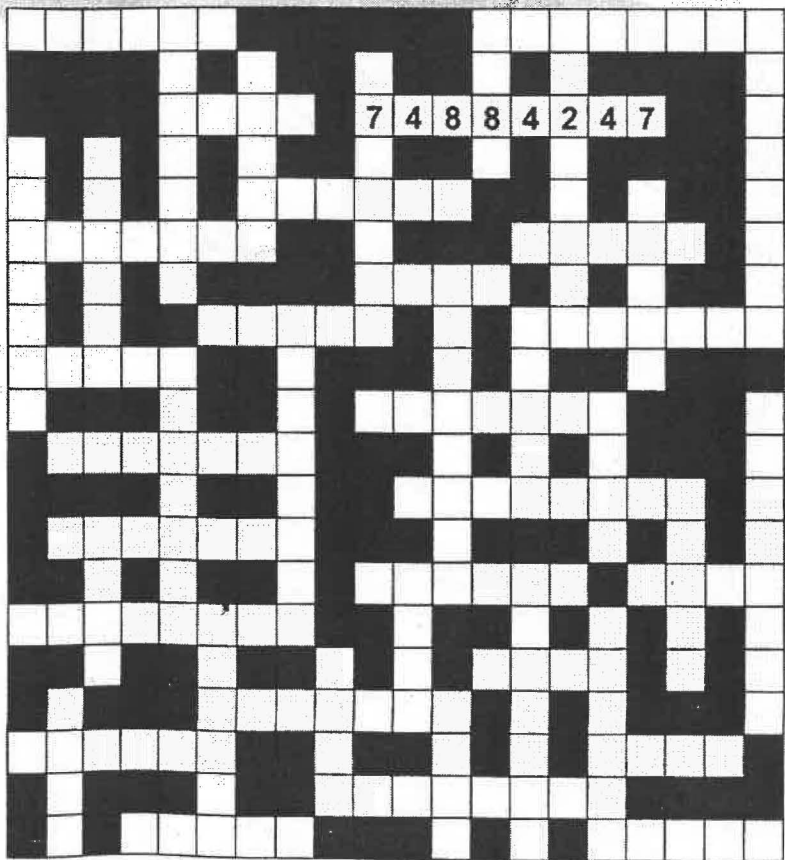
DESSIN À COLORIER



Joyeuses
Pâques !

LES ENTRECROISÉS CHIFFRÉS

* 4*	* 5*	* 6*	* 7*	* 8*
0160	02098	014888	0287014	05490784
1487	10147	164383	0330896	05989034
2483	34190	187818	0585064	14267843
2708	67014	439026	1624947	16384114
3039	70396	507947	2740884	30216414
3426	70415	540243	4294174	50881147
4114	70583	896741	4330147	58038894
4116	88243		5068109	74884247
5478	94703		5866407	74940736
8380			8014743	83147847
8400			8459838	
9034				



La grille des codes secrets : Époque médiévale

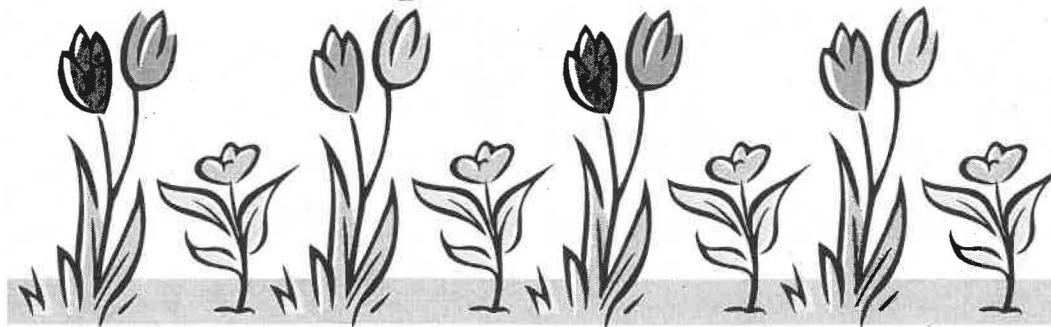
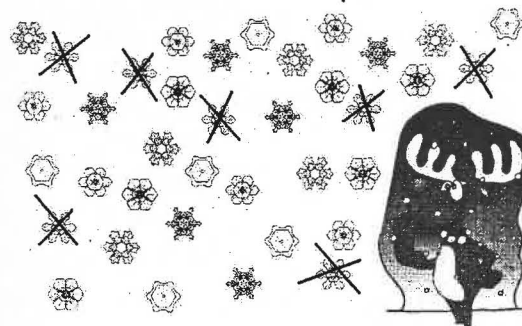
Mots cachés : Hévéa

Sudoku :

9	7	3	6	5	1	2	8	4
2	1	5	7	8	4	6	9	3
6	8	4	9	3	2	5	7	1
5	2	1	3	4	9	8	6	7
8	4	7	1	6	5	9	3	2
3	6	9	8	2	7	1	4	5
7	5	6	4	1	8	3	2	9
4	3	2	5	9	6	7	1	8
1	9	8	2	7	3	4	5	6



Les 7 flocons identiques :



BOTTIN DES ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité des Loisirs de Béthanie

Sébastien Côté	Président	548-5869
Marie-Hélène Julius	Vice-présidente	548-2994
Annie Lussier	Trésorière	548-5869
Jonathan Brin	Secrétaire	548-2589
Lucile Brin	Directrice	548-2169
Tristan Julius	Directeur	548-2994
Simon Côté	Directeur	548-2289

Tous ceux désirant s'impliquer comme membre ou bénévole sont les bienvenus en tout temps.

Conseil municipal

Chantal B. Favreau	Mairesse	548-2115
Noël Favreau	Conseiller 1	548-2115
Michel Demers	Conseiller 2	532-2402
Louise Cordeau	Conseillère 3	548-2128
Marc Dépôt	Conseiller 4	548-2967
Céline Sorel	Conseiller 5	548-2933
Laurent Côté	Conseiller 6	548-2479
Réjean Guay	Inspecteur	548-2826
Heidi Bédard	Directrice générale	548-2826

Marché Public de Béthanie

Noël Favreau	Président	548-2115
Daniel Morel	Directeur	548-5829
Max Bédard	Directeur	
Chantal B. Favreau	Secrétaire-trésorière	548-2115

Ceux qui désirent s'impliquer en tant que membres sont les bienvenus.



Tél.: (450) 548-2866

Fax.: (450) 548-2862

Paframa Inc.

*Daniel R. Cabana &
Pauline Pépin prop.*

244, Notre-Dame ROXTON FALLS (Qué.) J0H 1E0

YVES LOISELLE
ÉLECTRONIQUE LTÉE

1115 BOULAY, ACTON VALE (450) 546-3273



La clef de sol



**Guy Rouillard
pharmacien**

Guy Rouillard
pharmacien

1010, St-Joseph
Valcourt Qc
J0E 2L0

Tél.: 450-532-3130



Services informatiques Upton

Christian Gilbert, Président

informatiquesupton@telupton.com

450.501.3370

RONA
L'express

boutique
Ambiance

Sylvie Tétrault et Raymond Girardot
à votre service

239 Notre-Dame, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Tél. (450) 548-5727 Télécopieur: (450) 548-2792

Les Ateliers
Béthany

Sous-traitance industrielle

2308, chemin Béthanie
Béthanie (Québec) J0H 1E0
Tél.: 450-548-2115 Téléc.: 450-548-2185
Courriel: atebeth@coopnet.qc.ca

Atelier du loisir

Activités médiévales
(514) 504-9120
www.gn.qc.ca



imprimerie Shefford inc.

365, rue York, Granby, Qc J2G 8H5
Téléphone: 450 372-7192
Sans frais: 1 800 372-6522
Télécopieur: 450 372-0807

www.impshefford.com